

Dopage et disqualifications - Barcelone 1992

En **1992** les athlètes olympiques contrôlés par un prélèvement urinaire et reconnus coupables d'utilisation de substances prohibées par le **CIO** et la **FIAA** (**Amphétamines, Cocaïne, Éphédrine, Stéroïdes anabolisants, Narcotiques**, entre autres) subissaient 2 types de sanctions :

- Celles relevant du **CIO** dont le règlement en la matière (Articles **48 & 50**) stipulait une disqualification des **JO** matérialisée par la perte de tout classement obtenu par l'athlète dopé ainsi qu'un retrait de médaille et de diplôme. Dans les épreuves par équipes (Relais pour l'Athlétisme) il était prévu qu'une formation entière était déclassée si au moins un des membres était dopé.

- Celles relevant de la **FIAA** :

- l'Article **59.4** stipulait qu'un athlète ayant commis une infraction de dopage était automatiquement suspendu à compter de la date à laquelle l'échantillon positif avait été fourni. De plus en cas de test prélevé lors d'une compétition l'athlète devait être disqualifié de la dite compétition et les résultats modifiés en conséquence.

- l'Article **60.2** listait les différentes périodes de suspension en fonction des substances interdites consommées :

- * Pour l'usage de certains **Stimulants** ou de leurs dérivés, la suspension était de **3 mois** (1e infraction),
2 ans (2e infraction) et à **vie** (3e infraction).

- * Pour l'usage des autres substances interdites, la suspension était d'un minimum de **4 ans** (1e infraction) et à **vie** (2e infraction).

Ces sanctions étaient individuelles et le règlement était muet concernant des sanctions collectives pour les épreuves par équipe (Relais notamment).

Aux **JO** de **Barcelone**, en athlétisme, dans chaque épreuve les 4 premiers ont été contrôlés ainsi qu'un athlète choisi au hasard dans les tours préliminaires. 4 cas de dopage ont été décelés :

@ Jud **LOGAN (Etats-Unis)**, 4e du Marteau avec 79m, a subi un contrôle antidopage à l'issue de la Finale qui s'est avéré positif au **Clenbutérol**, un stéroïde anabolisant. L'Américain a été disqualifié des **JO** par le **CIO** et a été suspendu pour une durée de **4 ans**.

@ Madina **BIKTAGIROVA (Equipe Unifiée / Biélorussie)**, 4e du Marathon en 2h35'39", après l'épreuve a été contrôlée positive à la **Noréphédrine**, un stimulant. Outre son déclasserement, la Marathonienne biélorusse a été suspendue pour une durée de **3 mois**.

@ Niole **MEDVEDIEVA (Lituanie)**, 4e de la Longueur avec 6,76m, a été disqualifiée par le **CIO** à l'issue d'un contrôle antidopage réalisé après la Finale, les analyses de la Lituanienne ayant décelé la présence d'un stimulant à base d'amphétamine, le **Mésocarbe**. Déclassée des **JO**, **MEDVEDIEVA** a été suspendue pour une durée de **4 ans**.

@ Bonnie **DASSE (Etats-Unis)** a été disqualifiée des **JO** pour avoir été reconnue coupable de consommation de **Clenbutérol**. L'Américaine, qui a admis les faits, a été contrôlée à l'issue des Qualifications du Poids, cap qu'elle n'avait d'ailleurs pu franchir (14e avec 16,68m). **DASSE** a été suspendue pour une période de **4 ans**.

Il faut aussi ajouter le cas d'un athlète retiré au dernier moment de son équipe nationale :

Kalman **KONYA (Allemagne)** sélectionné pour le Poids a dû déclarer forfait pour les Qualifications. Ne s'étant pas présenté à un contrôle antidopage de sa Fédération, celle-ci a interdit **KONYA** le **24** Juillet, veille de la Cérémonie d'ouverture des **JO**, de prendre part à son épreuve qualificative prévue pour le **31** Juillet. En effet la Fédération allemande avait demandé plusieurs fois à son athlète de se mettre en règle avant le **24** Juillet en subissant un test mais celui-ci n'a jamais donné de réponse.

En plus d'interdire **KONYA** de **JO** l'instance de l'Athlétisme allemand l'a suspendu pour une durée de **2 mois** mais cette sanction a été levée après un 2e appel de l'athlète devant la commission juridique de sa Fédération.